



# LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 38 - MARS 2018

## ACCUEIL DES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, MONTÉE EN PUISSANCE ET STRATÉGIES D'ACTEURS

L'Île-de-France se situe parmi les territoires les plus attractifs pour l'accueil des grands événements avec une expertise construite et entretenue année après année.

Avec l'organisation de nombreux grands événements sportifs, dont le plus emblématique est à venir avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, l'Île-de-France est au premier plan international grâce au sport.

Le sport est devenu en quelques années un pilier majeur d'une politique événementielle. Aux côtés des événements culturels et des foires-salons professionnels, les grands événements sportifs sont des outils de promotion, d'attractivité et d'animation des territoires. Qu'ils soient très médiatisés ou plus confidentiels, ils contribuent à la vie locale. Si les grands événements sportifs sont avant tout organisés par le mouvement sportif avec des objectifs sportifs, c'est bien parce que certains dépassent ce cadre par leurs effets qu'ils intéressent de plus en plus d'acteurs et qu'ils sont de plus en plus nombreux.

### L'ÎLE-DE-FRANCE, TERRE DE GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

#### Qu'entend-on par grands événements sportifs ?

Dans le cadre de ce dossier, sont considérées comme de grands événements sportifs, les compétitions majeures des disciplines sportives de haut niveau<sup>(1)</sup> sans qu'il y ait de critères de fréquentation ou de

médiatisation. Il s'agit des compétitions sportives seniors de niveau international ou continental ouvrant droit à un titre, un classement mondial ou appartenant à un circuit officiel qu'elles soient mixtes, féminines, masculines ou concernant des sportifs valides ou ayant un handicap. Ce champ large permet à la fois de prendre en compte les très grands, voire méga-événements<sup>(2)</sup> ayant des retombées économiques et médiatiques et des événements ayant un moindre rayonnement économique/médiatique mais un intérêt sportif majeur ou en termes d'animation et de cohésion sociale.

La majorité des grands événements sportifs sont organisés dans un cadre de compétition fixé par une fédération sportive internationale ou continentale. Pour les événements ayant lieu tous les ans, ils font partie d'un circuit/tournoi international ou sont labellisés de premier rang par les fédérations internationales et inscrits à leur calendrier (manches de Coupe du monde, Coupe d'Europe, tournois internationaux, opens internationaux...). Pour les événements exceptionnels, les fédérations nationales candidatent auprès des fédérations internationales pour obtenir l'organisation de l'édition d'un événement (championnats

(1) Arrêté du 17 mars 2017 relatif à la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives.

(2) Jeux Olympiques et Paralympiques, Coupe du monde de football, Coupe du monde de rugby, Euro de football...

ou coupes du monde, championnats ou coupes d'Europe...). La périodicité de l'organisation va de tous les ans (championnats du monde de cyclisme sur piste, par exemple) à tous les quatre ans (championnats d'Europe de football). Un événement sort de ce cadre général car il ne donne pas droit à des titres sportifs internationaux : les Gay Games que l'Île-de-France accueille en 2018. Mais cette manifestation rentre dans le cadre des événements exceptionnels pour lesquels les acteurs français ont dû candidater. Sur la période allant de 2005 à 2020, 94 événements sportifs organisés en Île-de-France rentrent dans le cadre de cette définition. Quarante de ces événements ont lieu tous les ans, 54 sont organisés de manière exceptionnelle (voir la liste des événements retenus en fin de dossier). L'IRDS a constitué une base de données sur ces 94 événements à partir de laquelle l'ensemble des analyses quantitatives ont été réalisées.

**Sont retenues comme grands événements, les compétitions sportives seniors de niveau international ou continental ouvrant droit à un titre, un classement mondial ou appartenant à un circuit officiel.**

**Entre 35 et 40 grands événements sportifs organisés tous les ans en Île-de-France**

Si les projecteurs sont régulièrement posés sur les événements exceptionnels - championnats ou coupes du monde, championnats d'Europe - et les événements récurrents les plus emblématiques - arrivée du Tour de France, Tournoi de Roland-Garros, Tournoi des VI Nations ou Marathon de Paris - de nombreuses autres compétitions, ouvrant droit à des titres et classements internationaux ou européens, sont organisées tous les ans sur le territoire francilien.

Depuis 2011, une trentaine de grands événements sportifs récurrents ont lieu chaque année en Île-de-France auxquels se rajoutent 3 à 6 grands événements exceptionnels. En 2017, il n'y a pas eu un mois sans l'organisation d'une ou plusieurs compétitions sportives internationales de premier rang en Île-de-France. Cette dynamique est à la fois portée par des événements récurrents et des événements exceptionnels. Pour ces derniers, il y a une montée en puissance depuis 2015 : 21 grands événements exceptionnels sont programmés sur la période 2015-2018.

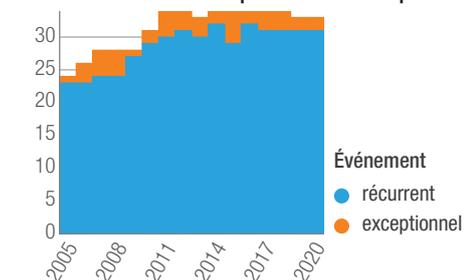
Vingt-huit ont eu lieu entre 2005 et 2014. La tenue de nombreux grands événements sportifs a été portée par la perspective d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012 puis de 2024. L'obtention des Jeux de Paris 2024 va permettre le maintien de

cette dynamique avec la mise au premier plan du savoir-faire français en matière d'organisation de grands événements. Certaines compétitions, comme les championnats d'Europe d'athlétisme 2020, d'ors et déjà programmées, serviront de préparation aux épreuves olympiques.

Les événements récurrents comprennent à la fois des événements sportifs parmi les plus anciens au monde, comme Roland-Garros (1891), l'arrivée du Tour de France (1903), l'Open de France de golf (1906) et des compétitions créées tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ou plus récemment. Depuis 2009, 10 événements sportifs récurrents ont été créés sur le territoire francilien avec une prédominance des sports équestres (5 compétitions) mais également des compétitions de danse sportive (2 compétitions), d'athlétisme, de natation synchronisée et de sports automobiles.

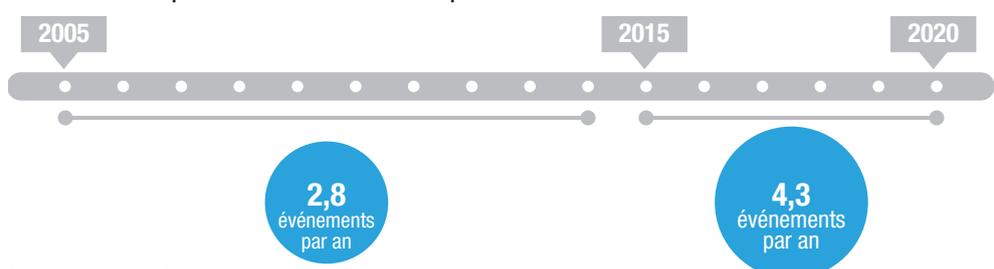
À l'inverse, entre 2011 et 2016, 8 événements récurrents ne sont plus accueillis en Île-de-France : 2 compétitions équestres organisées au Grand Parquet de Fontainebleau et le meeting international paralympique d'athlétisme n'existent plus. Cinq autres compétitions ont désormais lieu en province dont le Trophée de France de patinage artistique relocalisé à Grenoble en 2017, l'Open de France de natation relocalisé à Vichy en 2013 puis à Chartres en 2017. La disparition ou la relocalisation de ces événements renvoient soit à des questions d'organisation, comme le manque de soutien de la fédération sportive de rattachement, soit à des questions d'équipements (existence, niveau, disponibilité, coût) ou de modèles économiques. La mobilisation des équipements et l'organisation d'événements à faible fréquentation sont généralement plus aisées hors de la région francilienne, avec un coût moindre.

Nombre d'événements sportifs accueillis par an



Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

**Événements exceptionnels : une accélération à partir de 2015**



Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

### Un grand nombre de disciplines sportives accueillies

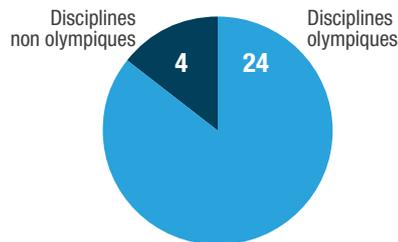
La large palette de sports accueillis en Île-de-France renvoie à la fois à la diversité des sports pratiqués en France et en Île-de-France, au positionnement des acteurs français en matière de sport de haut niveau – notamment le soutien à de nombreux sports et non pas la spécialisation sur 2-3 sports comme d'autres pays peuvent le privilégier – et aux capacités de la région en termes de sites pouvant accueillir des manifestations sportives. Les événements récurrents franciliens concernent un nombre de disciplines plus restreint : 16 sports alors que les événements exceptionnels en couvrent 26 sur la période 2005-2020. Sur ces 15 années, peu de disciplines olympiques n'ont pas eu au moins une compétition d'envergure internationale organisée en Île-de-France. Des compétitions internationales concernant 24 disciplines olympiques sur 35 ont été ou seront organisées entre 2005 et 2020 (14 disciplines concernées par les événements récurrents, 22 pour les événements exceptionnels). La majorité des disciplines olympiques non accueillies sont des sports de nature où des implantations moins urbaines sont privilégiées (aviron, canoë-kayak, triathlon, pentathlon) ou qui nécessitent des caractéristiques géographiques dont ne dispose pas la région (ski, surf, voile). Cependant, les installations nautiques de l'île de loisirs Vaires-Torcy en Seine-et-Marne vont bientôt permettre l'accueil de compétitions internationales d'aviron et de canoë-kayak. L'organisation récente des compétitions internationales de ski nautique à Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne illustre un élargissement possible des disciplines accueillies en Île-de-France. De même, 2018 sera la première édition de la Ryder Cup à se situer en proximité de la capitale d'un pays. La localisation en région francilienne offre une accessibilité, une visibilité, la proximité d'un large bassin de population – donc de potentiels spectateurs – et des capacités d'hébergement importantes et diversifiées qui viennent compenser un cadre environnemental moins propice.

Il n'y a pas eu depuis 2005 de grands événements sportifs de tir ou de basket-ball, les raisons étant liées à l'absence d'équipement. L'AccorHotels Arena était en rénovation au moment de l'accueil en France d'une partie des compétitions des championnats d'Europe de basket-ball 2015 et le Centre national de tir sportif (CNTS), localisé à Châteauroux (région Centre-Val de Loire), est entré en fonctionnement mi-2017. Jusqu'à la construction de la future piscine olympique, l'Île-de-France ne dispose pas d'équipement adéquat pour les championnats du monde ou d'Europe de natation. Par le passé, l'Open de France de natation a été organisé à la Croix Catelan (Bois de Boulogne – Paris de 2007 à 2012) mais la

compétition a été relocalisée hors d'Île-de-France du fait du désengagement du principal sponsor et de coûts de location trop élevés. La France n'a pas accueilli de compétition de boxe amateur depuis 2001 (première édition des championnats d'Europe féminin, département du Nord).

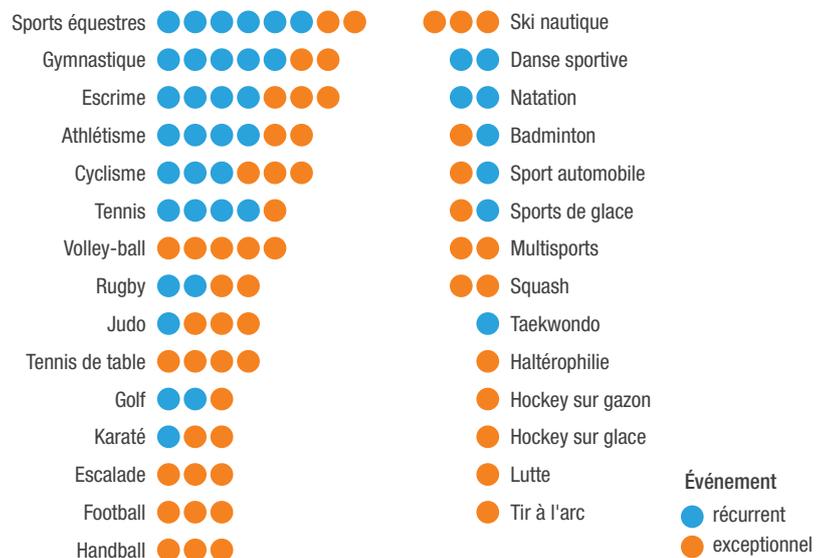
Pour les disciplines non olympiques, la région est notamment l'hôte de compétitions de sports automobiles (Formule E à Paris depuis 2016 et championnats du monde de karting en 2006 à Angerville), de danse sportive (Open international de danse de Paris au stade Pierre de Coubertin, Saphir Cup à Pontault-Combault), de squash (championnats du monde féminin par équipes 2016 au palais des sports Robert-Charpentier d'Issy-les-Moulineaux pour les phases finales) et de ski nautique (championnats d'Europe handisport 2012 à Grez-sur-Loing, championnats d'Europe 2015 et championnats du monde 2017 au parc interdépartemental des sports de Paris Val-de-Marne à Choisy-le-Roi).

### Nombre de disciplines accueillies ou programmées entre 2005 et 2020



Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

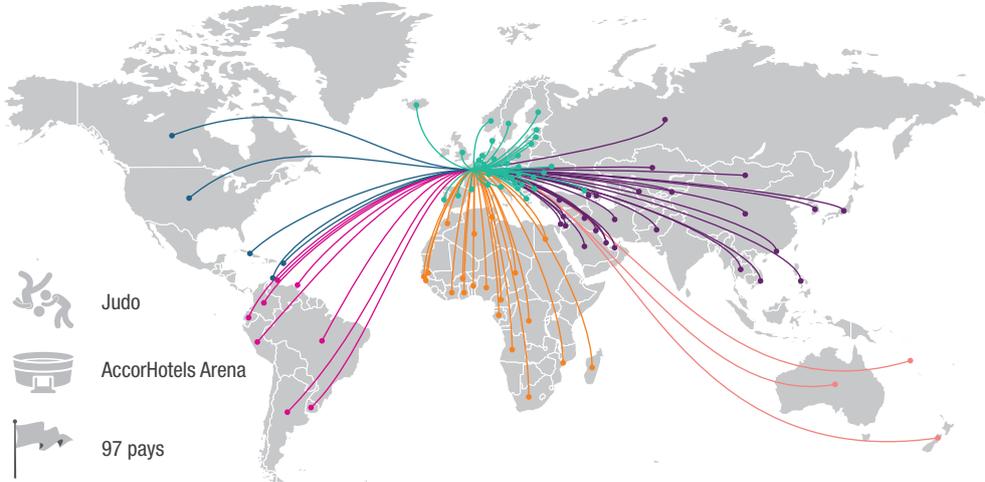
### Disciplines sportives accueillies ou programmées entre 2005 et 2020 (nombre d'événements)



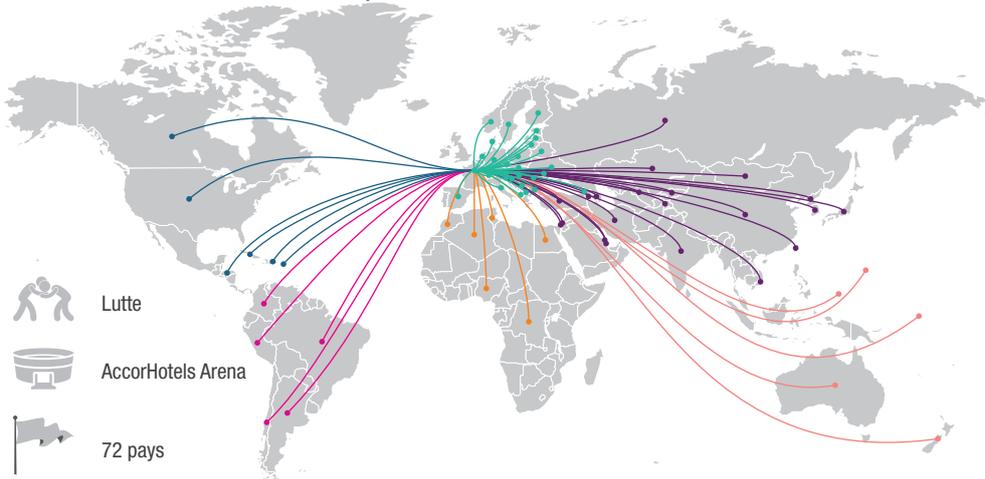
Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

Rayonnement de 3 grands événements localisés en Île-de-France, pays d'origine des délégations

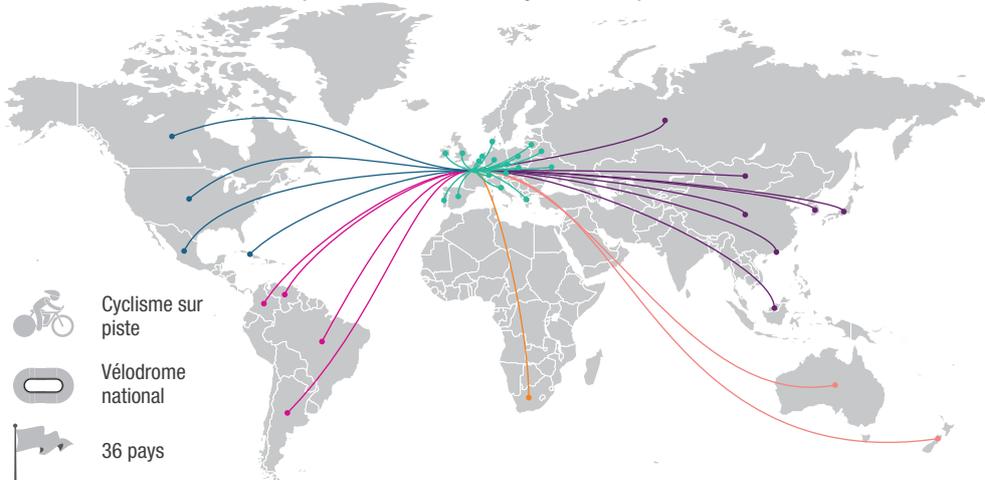
Judo Paris Grand Slam - 2016



Championnats du monde de lutte - 2017



Championnats du monde de cyclisme sur piste - 2015



Continents

- Europe
- Amérique du Nord
- Asie
- Afrique
- Amérique du Sud
- Océanie

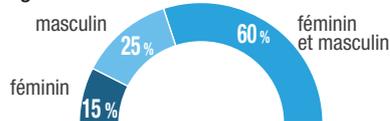
Sources : sites internet des quatre grands événements.  
© IRDS/IAU IdF 2018

### Des événements souvent mixtes qui impliquent de nombreuses nations

Sur les 94 grands événements recensés en Île-de-France sur la période 2005-2020, 60 % concernent des compétitions à la fois masculines et féminines. Les compétitions uniquement féminines représentent 15 % des événements, les masculines 25 %. Les compétitions masculines restent les plus médiatiques et attractives, la visibilité et la fréquentation des épreuves féminines sont plus importantes quand elles sont organisées conjointement à des épreuves masculines.

Les grands événements sportifs accueillent a minima une vingtaine de sportifs (coupes du monde de tennis de table 2011 et 2018) et jusqu'à 1 500 (événements récurrents de danse sportive), voire 57 000 coureurs pour le Marathon de Paris. Les participants aux grands événements sportifs organisés en Île-de-France sont originaires d'une quinzaine à près d'une centaine de pays. Les grands événements sportifs sont l'occasion d'accueillir le monde et les principaux acteurs nationaux et internationaux liés à une discipline sportive.

### Sexe des participants aux événements accueillis ou programmés entre 2005 et 2020

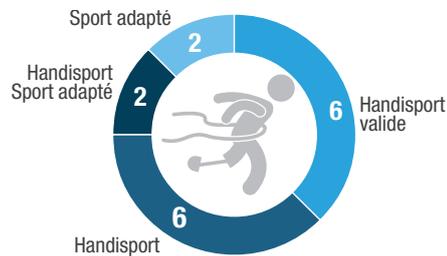


Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

### 16 événements concernent des sportifs en situation de handicap

Seize compétitions concernent pour tout ou partie des sportifs en situation de handicap physique, mental ou psychique. Ces événements comprennent des compétitions masculines et féminines sauf 2 événements uniquement masculins (championnats d'Europe de ski nautique handisport 2012 et championnats d'Europe de football de sport adapté 2016). Six événements sont récurrents dont le meeting international d'athlétisme paralympique de Paris Île-de-France mais qui ne s'est tenu que de 2012 à 2014. Les trois quarts des événements impliquant des sportifs en situation de handicap concernent uniquement des personnes ayant un handicap physique, que les compétitions soient intégrées à un événement concernant des sportifs valides (Roland Garros, championnats du monde d'escalade...) ou uniquement dédiées aux sportifs handisport (Internationaux de France de tennis handisport, championnats d'Europe de ski nautique handisport...).

### Nombre et types de compétitions concernant les sportifs en situation de handicap, 2005-2020



Source : IRDS 2017. Pictogrammes © 123rf / lemetry, © IRDS/IAU îdF 2018

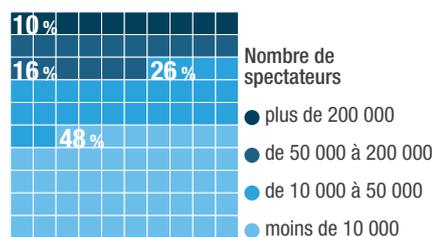
### Entre 3 000 à plus de 200 000 spectateurs selon les événements

La fréquentation des spectateurs est extrêmement variable. Elle est avant tout conditionnée par la popularité et la médiatisation de la discipline sportive. La durée de compétition a également un impact. L'affluence envisagée conditionnera le choix d'un site de compétition. Certains éléments permettent d'attirer un public plus nombreux : un accès gratuit pour tous ou pour certains publics (scolaires, centre de loisirs...), un lieu ouvert rendant l'événement visible à un large public, une période dans l'année où peu de grands événements sportifs sont programmés.

En Île-de-France, le grand événementiel sportif se compose pour moitié de compétitions rassemblant plus de 10 000 spectateurs, les événements exceptionnels dépassant plus souvent ce seuil (57 % de plus de 10 000 pour 50 % des événements récurrents)<sup>(3)</sup>.

18 événements ont attiré plus de 50 000 spectateurs entre 2005 et 2017 dont 9 événements récurrents et 9 exceptionnels. L'arrivée du Tour de France, le Tournoi Roland-Garros, le Marathon de Paris, le Tournoi des VI Nations dépassent les 200 000 spectateurs. Pour les événements exceptionnels, les affluences les plus importantes par ordre croissant sont celles des championnats du monde de hockey sur glace masculin 2017, des championnats du monde de handball masculin 2017, de la Coupe du monde de rugby 2007 et de l'Euro 2016 (de 200 000 à 800 000 spectateurs).

### Répartition des événements selon le nombre de spectateurs accueillis, 2005-2017



Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018.

(3) Les données sur la fréquentation des spectateurs sont partielles. Elles ont été complétées en prenant en compte la capacité des sites et le nombre de jours de compétition. Ceci permet de disposer d'informations par tranche de spectateurs pour 73 des 83 événements différents accueillis sur la période 2005-2017, IRDS 2017.

**La base nautique de Vaires-sur-Marne financée par le Conseil régional viendra compléter l'offre de niveau international et contribuera au rééquilibrage de l'Est parisien en matière de grand équipement structurant.**

La fréquentation des spectateurs renvoie à des enjeux d'équilibre financier (billetterie et attraction de sponsors), de rayonnement de la discipline et du territoire d'accueil. La retransmission télévisée participe également à ce rayonnement. À titre d'exemple, les estimations d'audience cumulées pour Roland-Garros atteignent 2,6 milliards de téléspectateurs dans le monde. Pour une discipline et une compétition plus confidentielles comme les championnats du monde de cyclisme sur piste 2015, les audiences télévisées sont de 100 millions de spectateurs.

### Une diversité de sites de compétition

La région Île-de-France dispose de nombreux sites pouvant accueillir des événements de tailles variables et mettant en scène différents sports : gymnases/salles multisports avec tribunes, arénas, stades ainsi que des espaces ouverts culturels et touristiques. Pour les 94 événements accueillis ou qui le seront une ou plusieurs fois entre 2005 et 2020, 44 sites différents sont mobilisés<sup>(4)</sup> en Île-de-France. Il s'agit avant tout de salles multisports pour les plus petits événements (un quart des événements), d'arénas pour les plus gros (22 événements, majoritairement à l'AccorHotels Arena) et de stades (12 événements).

Parmi les sites mobilisés sur la période 2005-2020, 3 sont des équipements polyvalents permettant la tenue d'événements culturels et sportifs : l'AccorHotels Arena à Paris, le Stade de France à Saint-Denis et la Disney Events Arena à Chessy. La U Arena à Nanterre est récemment venue compléter cette offre et trois projets d'arénas de taille intermédiaire (5000/10 000 places) sont à l'étude (Paris-Porte de la Chapelle, Boulogne-Billancourt et le Colisée de Tremblay-en-France). L'enjeu pour les organisateurs de compétitions sportives est que ces équipements leur restent accessibles. Les événements sportifs sont rarement sources de rentabilité pour les gestionnaires dont les ressources sont essentiellement générées par d'autres activités (concerts, congrès-salons...). L'AccorHotels Arena qui est tenue de consacrer au moins 35 jours d'occupation de l'enceinte à des manifestations sportives à des tarifs préférentiels<sup>(5)</sup>,

présente un coût trop élevé pour de nombreuses fédérations sportives.

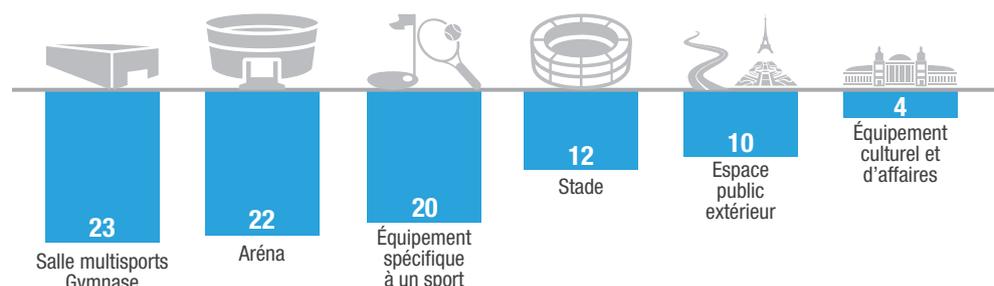
L'offre francilienne en équipements sportifs spécifiques (équipement équestre, cours de tennis, golf, vélodrome, installation nautique, patinoire, piste de karting) est diversifiée et permet l'accueil de 20 événements entre 2005 et 2020 (10 récurrents, 10 exceptionnels). Elle va prochainement être complétée par la base nautique de Vaires-sur-Marne (en travaux) qui permettra d'accueillir les compétitions de plus haut niveau d'aviron et de canoë-kayak et par la construction d'une piscine olympique prévue dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Enfin, 14 événements sont organisés dans des espaces qui ne sont pas en premier lieu dédiés au sport : 4 événements au sein d'équipements culturels ou d'affaires (compétitions d'équitation et d'escrime au Grand Palais, équitation au château de Versailles et au Parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte) et 10 événements dans l'espace public (routes pour les courses à pied, cyclistes ou automobiles, Champ de Mars pour le beach-volley et l'équitation, place du Trocadéro pour le tir à l'arc).

### Peu d'événements multisites

La majorité des grands événements accueillis en Île-de-France se tiennent sur un site unique. Quinze événements sont multisites : les courses cyclistes pour les événements récurrents (Paris-Nice et le Tour de France), les événements exceptionnels multisports (Gay Games 2018 et Jeux européens INAS), les championnats du monde de squash par équipes féminines et les compétitions exceptionnelles de sports collectifs (rugby, handball, football, hockey sur glace, volley-ball). Parmi ces événements, 7 sont des événements mobilisant des sites dans différentes villes de France et 2 événements sont co-organisés par la France et d'autres pays européens (l'Allemagne pour les championnats du monde de hockey sur glace 2017, Belgique, Pays-Bas et Slovénie pour les championnats d'Europe de volley-ball 2019).

Sites mobilisés par les grands événements sportifs, 2005-2020 (nombre d'événements)



(4) Hors Gay Games qui mobilisent plus de 30 sites à eux seuls.

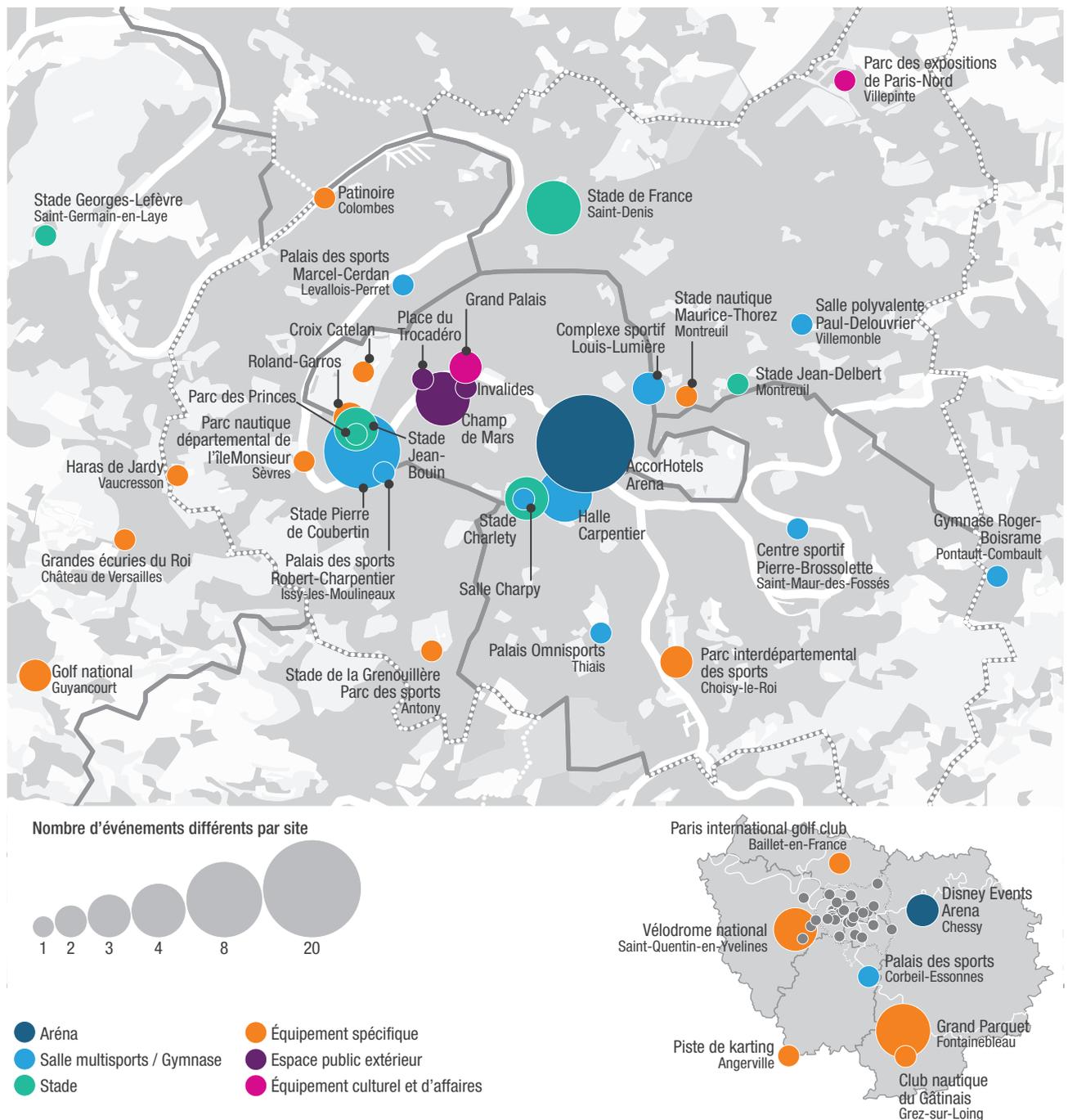
(5) Mission de service public précisée dans la délégation de service public liant la ville de Paris à la société anonyme d'exploitation du Palais omnisports de Paris-Bercy.

\*Hors Gay Games 2018 et Jeux européens INAS 2018.  
Source : IRDS 2017. Pictogrammes © IRDS/IAU tdf 2018

Concernant les championnats du monde de hockey sur glace 2017, seule l'AccorHotels Arena en France a permis l'installation d'une patinoire avec une capacité importante de spectateurs (plus de 10 000 places). La co-organisation de cette compétition avec l'Allemagne a aussi permis à la France d'accueillir le grand événement d'une discipline encore peu développée sur son territoire. Pour les sports collectifs, la mobilisation de plusieurs stades ou arénas avec des capacités d'accueil

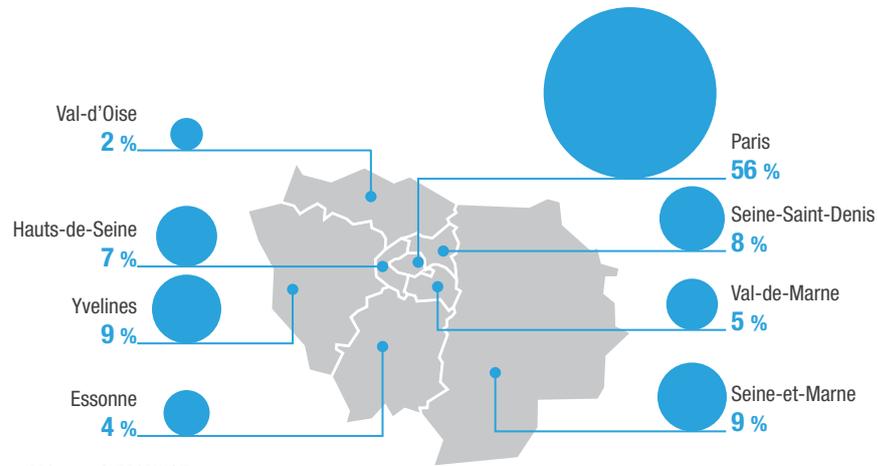
de spectateurs importantes est nécessaire et implique une organisation dépassant l'Île-de-France. Le multisite permet un rayonnement de l'événement et de la discipline sportive sur plusieurs territoires mais engendre des coûts d'organisation, de sécurité plus élevés. Ces événements multisites sont désormais facilités en France par la construction, ces dix dernières années, dans plusieurs grandes villes, de grands équipements notamment des arénas.

### Les équipements mobilisés pour les grands événements\*, 2005-2020



\*Hors compétitions sur routes. Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU idF 2018

Localisation par département des grands événements sportifs, 2005-2020 (pourcentage d'événements)



Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

**Une concentration sur les sites parisiens**

Paris est le lieu d'accueil de 57 grands événements sportifs sur les 94 observés entre 2005 et 2020, du fait de la présence de l'AccorHotels Arena (20 événements) puis de la salle Pierre de Coubertin (8 événements) et de la halle Carpentier (4 événements). Paris dispose à la fois de grands équipements permettant d'accueillir de très nombreux sports en intérieur et en extérieur et d'un patrimoine, d'espaces publics pouvant également être mobilisés (Grand Palais, Champ de Mars, Invalides, Trocadéro...). Cette concentration sera renforcée par la construction d'une nouvelle aréna de 8 000 places porte de la Chapelle.

Les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, de la Seine-et-Marne et des Yvelines accueillent respectivement entre 7 et 9 grands événements sportifs différents depuis 2005. Ceci est à la fois lié à la localisation d'équipements spécifiques (golf, vélodrome, installations équestres) et de 3 équipements polyvalents permettant la tenue de compétition de différents sports : Stade de France en Seine-Saint-Denis avec une capacité de plus de 80 000 spectateurs, la Disney Events Aréna en

Seine-et-Marne (5 000 places) et le palais des sports Marcel-Cerdan à Levallois-Perret (4 000 places). Les compétitions de ski nautique mobilisent également des installations en petite ou grande couronne : Choisy-le-Roi et Grez-sur-Loing.

L'Essonne et le Val-d'Oise sont rarement le lieu d'accueil d'événements sportifs de dimension internationale. L'Aren'ice de Cergy-Pontoise (4 500 places), ouverte en novembre 2016, permet l'organisation d'événements sportifs de sports de glace ou d'autres sports après couverture de la glace mais n'a pas encore accueilli de grands événements sportifs. Les grands équipements structurants participent à l'aménagement du territoire. Le Schéma directeur de la région Île-de-France préconise de s'appuyer sur eux pour construire une région plus équilibrée. Mais pour le moment, au regard de leur implantation, les grands équipements sportifs ne contribuent pas à cet objectif. Plusieurs éléments pourraient permettre à terme un rééquilibrage : l'élargissement des zones bénéficiant de l'attractivité parisienne avec le prolongement des lignes de métro et la construction du Grand Paris Express, des projets d'aménagement élaborés à l'échelle de la métropole.



AccorHotels Arena, Paris 12<sup>e</sup>.

## STRATÉGIE D'ACCUEIL : DE NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS À DIFFÉRENTES ÉTAPES

### Un cadre d'organisation le plus souvent fixé par les fédérations internationales

Le fait qu'un grand événement sportif se tienne sur un territoire découle d'un processus complexe. Le mouvement sportif international fixe les règles et le cadre d'organisation des grands événements sportifs. Pour les événements récurrents, le plus souvent, des acteurs locaux ou nationaux prennent l'initiative de la création d'une compétition internationale. De par l'ancienneté, la renommée et l'élévation du niveau de compétition année après année, les événements récurrents sont ensuite intégrés à un circuit international et reconnus par la fédération internationale de référence. La concurrence avec d'autres territoires d'accueil est moins frontale que pour les événements exceptionnels, les acteurs nationaux et locaux gardent ainsi plus de marges de manœuvre dans l'organisation de l'événement.

Pour les événements exceptionnels (championnats ou Coupe du monde, championnats ou Coupe d'Europe), les fédérations internationales ou continentales sont les propriétaires de l'événement et des droits afférents (marketing, télévision). De ce fait, elles décident de l'organisateur, du lieu de compétition et fixent les règles organisationnelles et financières. Leur niveau d'exigence sur la qualité et la taille de l'équipement, le niveau de prestations fournies par l'organisateur (transports dédiés, fans zones, restauration, logistique, accessibilité des sites de compétitions) sont variables d'une fédération à une autre. Ce sont les fédérations sportives nationales qui se portent candidates à l'organisation d'une compétition sportive en répondant à un cahier des charges élaboré par les fédérations internationales. Pour faire son choix, la fédération internationale ou continentale va prendre en compte l'offre d'équipements mais aussi les transports, les capacités d'hébergement, notamment haut de gamme, l'héritage pour la discipline (développer la pratique dans certains pays...), les capacités organisationnelles de la fédération et du pays hôte pour à la fois satisfaire les sportifs, les médias, les sponsors et attirer les spectateurs. Les décisions sont généralement rendues 2 à 3 ans avant la tenue de la compétition. Le délai est plus long pour les méga-événements comme la Coupe du monde de rugby 2023 attribuée en novembre 2017, les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 attribués en septembre 2017.

### Des événements s'intégrant dans une stratégie fédérale

En dehors de quelques événements qui s'organisent en marge du cadre fédéral national, les grands



Stades Jean Bouin et Parc des Princes, Paris 16<sup>e</sup>.

événements sportifs s'intègrent à une politique fédérale que ce soit dans un objectif de :

- développement et de médiatisation de la discipline,
- structuration du haut niveau,
- lobbying international,
- création de revenus,
- ou d'incitation à la rénovation/création d'infrastructures sportives.

Le choix de créer, soutenir ou candidater à un grand événement, arrive à un moment opportun au regard des objectifs que va privilégier la fédération. À titre d'exemple, pour les événements récents, la Fédération française de handball organise les championnats du monde masculin 2017 et d'Europe féminin 2018 à un moment où les équipes de France occupent une place au plus haut niveau mondial et où la discipline se développe. Pour une discipline plus confidentielle comme le hockey sur glace, l'un des objectifs de la fédération était de développer la pratique et d'inciter à la construction ou la rénovation de patinoires. Pour la tenue des championnats du monde de ski nautique, l'accent était mis sur le souhait de la fédération de s'implanter durablement sur le parc interdépartemental des sports de Paris Val-de-Marne (Choisy-le-Roi) avec le projet d'y localiser son siège, le Centre technique national, un institut de formation et un télési nautique. En accueillant les différents acteurs internationaux du sport, le grand événement sportif est aussi l'occasion pour la fédération française et son président de renforcer son influence à l'échelle internationale. L'organisation des championnats du monde de cyclisme sur piste en France en 2015, a certainement alimenté la stratégie internationale du président de la Fédération française de cyclisme (2009-2017), devenu président de l'Union cycliste internationale en 2017 après avoir occupé ce poste à l'Union européenne de cyclisme (2013-2017).

Quant aux événements récurrents, ils permettent, pour ceux qui bénéficient d'une médiatisation suffisante, de promouvoir le sport régulièrement, de construire une image et une expertise dans l'organisation événementielle, voire pour les plus importants, comme Roland-Garros, de générer des ressources financières pour l'ensemble du tennis français.

### Le mouvement sportif français à l'initiative de la majorité des grands événements

80 % des grands événements sportifs en Île-de-France sont organisés par le mouvement sportif, le plus souvent une fédération mais aussi des clubs locaux. Les fédérations sportives nationales jouent un rôle majeur, en créant des événements ou en étant à l'initiative des candidatures pour en obtenir l'organisation.

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) dispose d'un programme d'accompagnement international des fédérations qui comprend l'accompagnement de candidatures de dirigeants français à des postes à responsabilité dans les instances sportives internationales et à l'organisation de grands événements sportifs en France. Il a également pour mission de renforcer la place de la France et la coopération avec les différents acteurs du sport à l'international, actions qui pourront être utiles aux fédérations lors de différentes phases de candidature à l'organisation de grands événements.

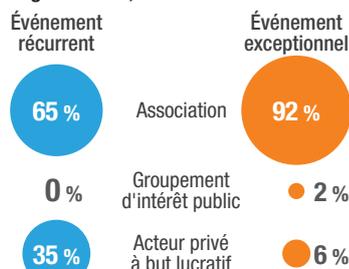
Selon le modèle d'organisation choisi, le mouvement sportif gardera plus ou moins la main sur l'organisation de l'événement et ses éventuelles retombées financières.

Lorsque l'organisateur est une fédération, elle peut créer une structure spécifique pour le comité d'organisation afin de dissocier les activités liées à l'événement des autres actions fédérales et limiter ainsi les risques financiers pour la fédération. C'est le choix fait par la Fédération française de hockey sur glace dont le budget annuel était de 5,4 millions en 2015, pour un budget prévisionnel des championnats du monde 2017 de plus de 12 millions d'euros. La Fédération française de handball a quant à elle délégué

l'organisation à une entreprise. Il est aussi de plus en plus courant que la fédération sportive organisatrice s'entoure d'entreprises spécialisées sur l'événementiel, le marketing, la recherche de sponsors, ceci permettant de répondre à des exigences croissantes des fédérations internationales et à des organisations complexes (multisites, relations avec les gestionnaires d'équipements...).

Sur la période 2005-2020, 14 événements récurrents<sup>(6)</sup> et 4 événements exceptionnels ne sont pas organisés par une structure associative, les fédérations concernées restant plus ou moins impliquées dans la démarche. La Coupe du monde de rugby 2007 a été organisée par un GIP (groupement d'intérêt public) qui permet d'associer fonds publics et privés, la Fédération française de rugby étant un des membres constitutifs du GIP; l'organisation de l'Euro 2016 et de la Ryder Cup 2018, les finales des Coupes du monde de dressage et saut d'obstacles 2018 sont assurées par des entreprises privées à but lucratif<sup>(7)</sup>, mais les fédérations nationales assurent de nombreuses missions d'accompagnement de la compétition (animations, logistique...). Les 14 événements récurrents sont tous organisés par des acteurs privés à but lucratif. Dans ces cas de figure, les fédérations sportives nationales sont peu impliquées dans l'organisation de l'événement.

### Répartition des événements selon le statut de l'organisateur, 2005-2020



Source : IRDS 2017. © IRDS/IAU îdF 2018

### Le rôle clé des acteurs publics

En France, à de multiples égards, l'intervention des acteurs publics est essentielle pour la tenue des grands événements sportifs. La majorité des sites pouvant accueillir de grandes compétitions sont de propriété publique. Ils sont créés, rénovés à leur initiative ou avec leur soutien. Selon la taille, le type d'événement et d'organisateur, les acteurs publics vont apporter un appui plus ou moins conséquent en amont et tout au long de la tenue de l'événement. Cet appui peut prendre la forme :

- d'un soutien financier direct (subvention à l'organisateur);
- ou indirect : prêt de matériel, appui logistique, en termes de sécurisation des espaces, mise à disposition gratuite ou contre une faible redevance de sites

**En France, l'intervention des acteurs publics est essentielle pour la tenue des grands événements sportifs.**

(6) Majoritairement des courses (à pied ou cyclistes) et des compétitions équestres.  
 (7) Une SAS (société par actions simplifiées) pour l'Euro 2016 et une société anglaise, Ryder Cup Europe qui a en charge l'organisation de cette compétition quand elle a lieu sur le continent européen.



Velodrome national, Saint-Quentin-en-Yvelines.

publics, mise à disposition de personnel, achats de prestations (communication, places pour assister à l'événement), démarches administratives facilitées...

Pour le moment, les acteurs publics, quel que soit le niveau d'intervention, sont accompagnateurs des organisateurs d'événements sportifs et ne sont pas à l'initiative de candidature, voire de création d'événements. Depuis plus d'une décennie, l'État a une politique volontariste pour l'accueil de grands événements sportifs exceptionnels, mais plusieurs rapports ont souligné une faiblesse de stratégie globale, concertée à l'échelle nationale et l'intervention trop



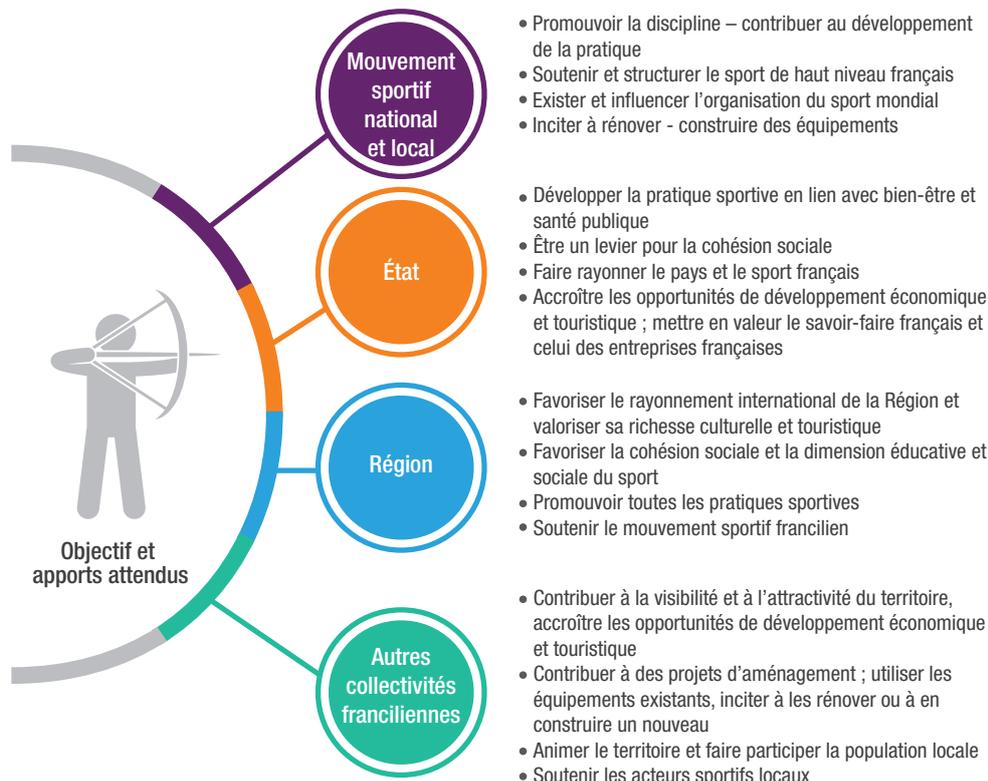
Stade de France, Saint-Denis.

tardive des acteurs publics<sup>(8)</sup>. Pour les événements exceptionnels, alors que le dossier de candidature pose les bases de l'organisation et du financement de l'événement, certains acteurs publics locaux peuvent apprendre après coup la sollicitation de leur territoire. Les acteurs publics doivent alors faire preuve d'une grande adaptabilité pour accompagner les organisateurs et répondre aux exigences des fédérations.

### Une intervention de l'État essentiellement sur les événements exceptionnels

La mobilisation de l'État pour l'accueil des grands événements sportifs s'appuie notamment sur la volonté de favoriser le rayonnement international de la France et du sport français, de créer des ressources nouvelles pour dynamiser l'économie locale et de favoriser la cohésion sociale. Quand l'État s'engage pour l'organisation d'un méga-événement, son intervention débute avec des lettres de soutien et de garantie financière dans le dossier de candidature et si nécessaire des ajustements d'ordre réglementaire. Pour l'accueil de l'Euro 2016, les acteurs publics nationaux ont signé 17 lettres de garantie permettant de répondre aux attentes de l'UEFA. L'État a aussi adopté par décret un régime fiscal dérogatoire pour les organisateurs d'événements sportifs<sup>(9)</sup>.

### Les principaux objectifs/apports attendus de l'événement pour les différents acteurs français investis



Source : IRDS 2017. Pictogrammes © 123rf / Iemery, © IRDS/IAU idF 2018

(8) L'attractivité de la France pour l'organisation de grands événements sportifs, rapport au président de la République remis par David Douillet, député, juillet 2010; Pour une politique gagnante des grands événements, «les grands événements outil stratégique et levier de croissance pour la France», rapport au président de la République remis par Philippe Augier, maire de Deauville, président de France Congrès, juillet 2009.

(9) Loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, article 1655 septies du code général des impôts et décret n° 2015-910 du 23 juillet 2015. D'autres événements, dont la Coupe du monde de rugby 2023, pourront être éligibles au dispositif.

Ainsi, les organisateurs des événements suivants ne sont notamment pas redevables de l'impôt sur les sociétés, de la contribution à la valeur ajoutée des entreprises et de taxes assises sur les salaires : championnat d'Europe de basket-ball masculin 2015, championnat d'Europe de football masculin 2016, championnat du monde de handball masculin 2017, championnat du monde de hockey sur glace masculin 2017, Ryder Cup et Ryder Cup Junior 2018 ; Coupe du monde féminine FIFA 2019. Parmi les critères énoncés dans le code général des impôts pour qu'un événement sportif puisse bénéficier d'exonérations d'impôts, il est indiqué qu'il doit « entraîner des retombées économiques exceptionnelles ».

Le ministère des Sports est l'administration mobilisée à toutes les étapes du processus d'organisation. Pour des événements organisés sur différents territoires français, l'État peut également initier des dispositifs d'animation (opérations « Tous Prêts ») comme il l'a fait notamment pour l'Euro 2016, les championnats du monde de handball 2017 en mobilisant ses services déconcentrés.

Une délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES) a coordonné jusque récemment les différents services de l'État concernés par l'organisation d'un grand événement sportif (sécurité, transport, visas, douanes, inspection du travail...) et a assuré les relations de l'État avec les comités d'organisation de ces événements et avec les collectivités territoriales. La délégation interministérielle apporte surtout un appui sur des grands événements exceptionnels mais peut également intervenir sur des événements réguliers comme le Tour de France. Avant 2008, les actions de la DIGES étaient réalisées par une organisation temporaire, le temps nécessaire à la mise en œuvre des politiques accompagnant l'événement (Jeux Olympiques d'Albertville 1992, Coupe du monde de football 1998 et Coupe du monde de rugby 2007).



Future base nautique de l'île-de-loisirs, Vaires-sur-Marne.

L'État a par la suite fait le choix d'une autre stratégie en se dotant d'un outil pérenne avec une dimension interministérielle. La DIGES conjointement avec la direction des Sports du ministère ont également mis en place des actions pour favoriser le développement économique et social autour de l'événement sportif. Les missions de la DIGES vont désormais être regroupées avec celles de la délégation interministérielle aux Jeux Olympiques et Paralympique (DIJOP).

Jusqu'en 2017, l'appui financier direct de l'État à l'organisation de l'événement est assuré par le Centre national pour le développement du sport (CNDS) avec un soutien exclusif aux événements exceptionnels de dimension mondiale ou continentale dans la catégorie senior pour des disciplines reconnues de haut niveau (soutien à l'organisation et parfois à la phase de candidature). La sélection des événements soutenus était réalisée conjointement avec les services du ministère des Sports, du CNOSF et de la DIGES. Selon les années, l'enveloppe annuelle consacrée au soutien financier aux grands événements sportifs a varié de 2,7 à 8,2 millions d'euros. La part prise par le soutien aux grands événements exceptionnels franciliens varie de 10 % à 30 % de l'enveloppe annuelle. À partir de 2018, cette mission relève des services du ministère des Sports. Le CNDS conserve une action de soutien à la médiatisation de compétitions sportives de disciplines peu médiatisées intégrant notamment la pratique sportive féminine et/ou de celle des personnes en situation de handicap.

### Selon les années, le Conseil régional soutient de 15 à 25 grands événements sportifs

Le conseil régional d'Île-de-France participe au financement de l'événementiel sportif de l'échelle régionale à internationale pour les disciplines dont la ligue ou le comité régional a signé une convention partenariale avec la Région. Il soutient à la fois l'organisation des événements récurrents et des événements exceptionnels. Sur une centaine d'événements sportifs soutenus chaque année, 15 à 25 sont des grands événements. Selon les années et le type d'événements organisés, les montants alloués par la Région au soutien des grands événements sportifs franciliens varient entre 550 000 et 1,2 million d'euros, soit entre 42 % et 69 % du budget alloué pour le financement de l'événementiel sportif. Pour les événements internationaux, avec ou sans délivrance de titre, le montant maximum alloué à un événement est de 200 000 euros, la subvention ne dépassant pas 20 % des dépenses subventionnables de l'événement (hors valorisation du bénévolat, récompenses financières...). La Région fixe à la fois un montant et un taux de subvention qui serviront de plafond à son intervention. Les critères pris en compte pour sélectionner l'événement et établir le montant de la subvention sont de plusieurs ordres : le prestige de

l'événement, ses retombées touristiques, son utilité pour la promotion de la discipline, l'appui de la fédération à la tenue de l'événement, la visibilité de la Région durant l'événement. Une attention particulière est également accordée aux manifestations favorisant le développement de la pratique féminine, des personnes en situation de handicap et aux animations mises en œuvre autour de l'événement en valorisant les îles de loisirs régionales (découverte du sport, lutte contre les discriminations...). La Région peut également mobiliser d'autres formes de soutien : achats de places, promotion-animation *via* les conventions avec les ligues pour les plus petits événements, soutien à l'accueil de délégations sportives de pays à travers l'action internationale menée par la Région (dispositif Île-de-France terre d'excellence sportive).

**Sur plus de 100 événements sportifs soutenus chaque année par la Région...**

**15 à 25**  
sont des  
grands  
événements

**550 000**  
à **1,2 million d'€**  
de subventions annuelles  
dédiées aux grands  
événements

Source : Conseil régional Île-de-France 2010-2017.  
Pictogrammes © IRDS/IAU idF 2018

### La ville de Paris : un acteur essentiel

Par son statut de capitale française et le nombre de sites mobilisables pour accueillir de grands événements sportifs, la ville de Paris occupe une position centrale. Elle apporte son soutien aux événements récurrents ou exceptionnels. Outre l'octroi de subventions à l'organisation de certains grands événements, la ville de Paris apporte d'autres formes de soutien. Selon l'événement, de nombreux services de la ville peuvent être sollicités pour : la mise à disposition, la sécurisation et le nettoyage de l'espace public, la mise à disposition d'équipements sportifs, la mise à disposition de matériel et d'agents de la ville de Paris, la communication autour de l'événement sportif avec des mises à disposition d'espaces publicitaires, l'achat de places pour permettre aux habitants d'assister à la compétition... Pour chaque événement, la ville de Paris établit une convention avec l'organisateur fixant l'appui de la ville et les contreparties financières attendues (montant des redevances pour les mises à disposition d'équipements, facturation ou pas de certains services rendus par la ville...). De manière exceptionnelle, les mises à disposition d'équipements sportifs peuvent être gratuites. Ce sera le cas pour les Gay Games de 2018. Face à la montée en puissance des événements dans la capitale, la ville de Paris s'est dotée d'une mission des grands événements sportifs internationaux. Cela lui permet d'avoir une approche d'ensemble sur les actions soutenues ou organisées lors des grands

événements et d'assurer une continuité afin de capitaliser l'expérience et d'améliorer les dispositifs mis en œuvre. La richesse des programmes d'accompagnement construits depuis l'Euro 2016, adaptés à la spécificité de chaque événement en est une illustration : création de lieu d'animation village ou fans zone lors des événements, opérations de promotion et découverte de la discipline dans différents lieux parisiens, constitution d'une équipe de bénévoles (la Team Paris) spécialisée sur l'accueil des publics.

### Une intervention ponctuelle des autres collectivités franciliennes

Au regard de la concentration parisienne dans l'accueil de grands événements sportifs, les autres collectivités territoriales interviennent ponctuellement. Suite aux diminutions de ressources et redéfinitions de missions, plusieurs conseils départementaux se sont désengagés du soutien financier direct aux organisateurs de grands événements sportifs. Parmi les nouveaux acteurs, la Métropole du Grand Paris a pour compétence de participer à la préparation des candidatures aux grands événements internationaux sportifs tenus sur son territoire et a d'ores et déjà accordé une subvention pour l'organisation des championnats du monde de lutte et de hockey sur glace 2017. Lorsque l'organisateur a un statut associatif, les communes ou intercommunalités accueillant l'événement soutiennent le plus souvent financièrement son organisation et mettent à disposition les équipements publics gratuitement ou en contrepartie d'une redevance. Ainsi la ville de Thiais soutient depuis sa création, il y a plus de 30 ans, les internationaux de gymnastique rythmique, de même pour la ville de Montreuil et le meeting d'athlétisme ou la ville de Villemomble et le tournoi international d'escrime.



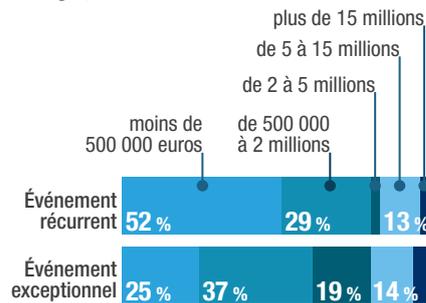
Salle Pierre de Coubertin, Paris 16<sup>e</sup>.

## DES MODÈLES FINANCIERS ALLIANT RESSOURCES PUBLIQUES ET PRIVÉES

### Une extrême variabilité des budgets

La diversité des grands événements sportifs en termes d'organisation, d'audience, de durée, de sites de compétition mobilisés se répercute au niveau budgétaire. Une petite dizaine d'événements nécessitent des budgets d'organisation autour de 100 000 euros, surtout des événements récurrents. À l'opposé, 3 événements (hors multisites) ont des budgets réalisés ou prévisionnels dépassant les 15 millions d'euros : les championnats d'Europe d'athlétisme 2020, la Ryder Cup 2018 et le Tournoi de Roland-Garros dont le budget atteint plus de 230 millions d'euros<sup>(10)</sup>. En dehors de ce dernier, les événements récurrents fonctionnent plus fréquemment avec des budgets inférieurs à 500 000 euros. Sur la période d'observation 2005-2020, cela concerne la moitié des événements récurrents contre un quart pour les événements exceptionnels.

### Répartition des événements par tranche de budget, 2005-2020



Sources : CNDS, Conseil régional Île-de-France, recherche presse et auprès des organisateurs. © IRDS/IAU îdF 2018

(10) Les éléments budgétaires concernant les grands événements sportifs sont difficiles à obtenir notamment les budgets complets réalisés. Les informations sont manquantes pour une dizaine d'événements dont 7 récurrents. Ceci concerne notamment les événements multisites nationaux pour lesquels il n'y a pas d'information permettant d'isoler le budget d'organisation des compétitions ayant eu lieu en Île-de-France. Pour les événements dont le budget est renseigné, les sources utilisées sont les articles de presse ou les informations fournies par les financeurs publics. Dans ce dernier cas, les budgets renseignés sont souvent partiels car le budget indiqué est le budget subventionnable. Selon les financeurs, les bases subventionnables varient et ne prennent, par exemple, pas en compte la valorisation du bénévolat, le paiement des récompenses, la valorisation des mises à disposition de biens et services, de personnel...

(11) Appui financier à l'organisateur en contrepartie d'actions de communication.  
 (12) Soutien sans contrepartie dont la fourniture de biens et services gratuitement.

### Un financement mixte public-privé

Que ce soit sur l'aspect organisationnel ou financier, la tenue d'un grand événement est possible grâce aux apports et à la collaboration des acteurs associatifs (du local à l'international), des acteurs privés à but lucratif (parfois l'organisateur, les sponsors, les médias...) et des acteurs publics nationaux et locaux. La contribution des entreprises que ce soit *via* le sponsoring<sup>(11)</sup>, le mécénat<sup>(12)</sup> est de plus en plus recherchée par les organisateurs pour trouver de nouvelles ressources et pallier les baisses de financements de certains acteurs publics. Pour la majorité des grands événements s'étant tenus en Île-de-France, la contribution des partenaires privés reste peu développée (moins de 15 % des budgets). Les partenariats avec les acteurs privés sont un enjeu de développement pour les fédérations sportives, l'organisation d'un grand événement sportif leur permettant d'entretenir ces partenariats ou d'en déclencher de nouveaux.

Dans la majorité des cas, l'organisateur apporte des fonds propres. Lorsque celui-ci appartient au mouvement sportif, il y a le plus souvent une participation financière de la fédération. Cette dernière est la variable d'ajustement : moins élevée que prévue si les ressources fournies par les autres partenaires sont importantes et plus élevée si les subventions ou les recettes de billetterie sont plus basses qu'envisagées.

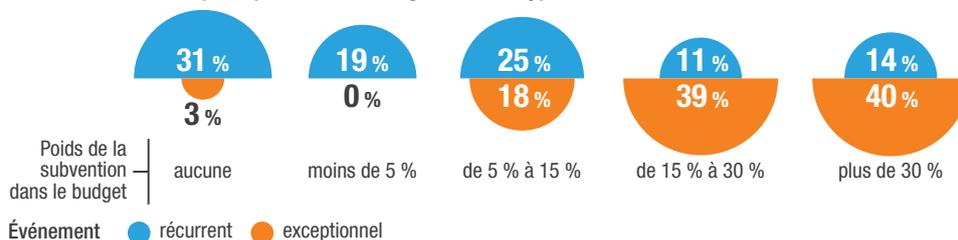
Les spectateurs contribuent également au financement des grands événements *via* la billetterie. Là encore, les tarifs sont extrêmement variables : de la gratuité pour les événements les moins connus ou pour des événements ayant lieu au sein d'espaces publics, à plus de 100 euros pour assister aux événements les plus emblématiques et à leurs phases finales. En dehors des événements très médiatiques, l'organisateur a à arbitrer entre la rentabilité de l'événement et son accessibilité au plus grand nombre. La mise en place d'une tarification accessible, voire la gratuité peut être une initiative des organisateurs ou faite à la demande des acteurs publics.

Tous les grands événements sportifs exceptionnels ont un appui financier direct de la part des acteurs publics *via* des subventions à l'organisation, à l'exception de l'Euro 2016 qui a bénéficié d'autres types d'apports publics. Entre 2015 et 2017, les montants publics engagés pour soutenir les grands événements sportifs organisés en Île-de-France sont au minimum de 3 à 4,5 millions d'euros selon les années. Les subventions publiques sont moins automatiques pour les événements récurrents puisque 30 % d'entre eux sont organisés sans apports financiers directs de la part d'acteurs publics, ceci étant lié au statut privé à but lucratif d'une partie des organisateurs. Pour d'autres événements récurrents, la part des subventions publiques peut dépasser les 30 %, lorsqu'ils sont



Parc interdépartemental des sports de Paris Val-de-Marne, Choisy-le-Roi.

### Poids des subventions publiques dans le budget selon le type d'événement, 2005-2018



Sources : CNDP, Conseil régional Île-de-France, recherche presse et auprès des organisateurs. © IRDS/IAU idF 2018

### Les ressources potentielles pour l'organisation d'un grand événement sportif



organisés par des associations sportives et bénéficient d'une subvention communale et/ou intercommunale (par exemple les meeting d'athlétisme de Montreuil, tournoi d'escrime de Villemomble, coupe du monde fleuret féminin de Saint-Maur, internationaux de gymnastique rythmique de Thiais, tournoi international de gymnastique rythmique de Corbeil-Essonnes).

Pour les événements exceptionnels, le financement public est à la fois plus fréquent et d'un montant plus élevé que pour les événements récurrents : 78 % des événements exceptionnels bénéficient des subventions publiques représentant plus de 15 % de leur budget tandis que cela ne concerne que 25 % des événements récurrents.

#### Des apports indirects publics importants

La subvention publique directe à l'organisation de l'événement n'est qu'une infime partie de la contribution des acteurs publics. Le grand événement sportif est l'occasion de mettre en œuvre des politiques publiques avec des retombées dans de multiples domaines. De ce fait, les acteurs publics se mobilisent *via* différents dispositifs à la fois pour soutenir, faciliter l'organisation de l'événement et organiser des opérations en périphérie de l'événement. Ces moyens publics engagés ne sont pas tous quantifiés et quantifiables et ne sont donc que rarement pris en compte dans les coûts d'organisation.

#### > La mise à disposition d'espaces publics ou d'équipements sportifs

C'est le premier apport des acteurs publics. La mise à disposition peut être gratuite ou le plus souvent en contrepartie d'une redevance pour les équipements. S'il y a un cadre fixé par chaque collectivité pour la mise à disposition de l'espace public et des équipements, les montants payés par l'organisateur d'événement peuvent énormément varier selon les options choisies : gratuité ou paiement d'une redevance, fixation du montant de la redevance, facturation ou pas de services (sécurisation, nettoyage, mise à disposition de matériel...). La mobilisation d'espaces publics peut servir directement à la tenue de l'événement ou à l'aménagement d'espaces dédiés pour des actions d'animation autour de l'événement (découverte du sport, zones pour les supporters avec visionnage de la compétition...). C'est dans le cadre de l'Euro 2016 que ce type d'espaces dédiés a été le plus important. À la demande de l'UEFA, chaque ville hôte de matchs devait aménager et prendre en charge une fan zone ainsi que sa sécurisation. Durant un mois, la fan zone de Paris a accueilli 1,25 million de visiteurs, celle de Saint-Denis avait une capacité de 10 000 spectateurs par match. La fan zone de Paris a ainsi représenté une dépense publique de 15 millions d'euros, celle de Saint-Denis 3,8 millions d'euros supportés par les villes et l'État<sup>(13)</sup>.

(13) Source : les soutiens publics à l'Euro 2016 en France, quels retours d'expérience pour les pouvoirs publics ?, Cour des comptes, septembre 2017.

**Le bénévolat constitue un apport indirect considérable. Entre 200 à 300 bénévoles peuvent être mobilisés pour l'organisation de grands événements sportifs.**

> *La prise en charge à des degrés variables des frais de sécurité*

Assurer la sécurité des participants à l'événement est un autre apport important des acteurs publics nationaux et locaux. La règle générale est que la sécurité à l'entrée et au sein du site de compétition est prise en charge par l'organisateur (sécurité privée). À l'extérieur, les acteurs publics (gendarmerie, police nationale et municipale) assurent la sécurité et la surveillance avec une partie des frais pris en charge par l'organisateur (facturation forfaitaire selon le nombre de jours, le matériel et le nombre de personnels mobilisés). Le montant des dépenses de sécurité a explosé depuis le début des années 2000 et ne cesse de croître du fait de la menace terroriste. Dans les budgets prévisionnels, les dépenses liées à la sécurité restent sous-estimées et finissent par représenter un budget considérable, que peu d'événements sportifs peuvent absorber. Selon les événements, l'État peut ne pas facturer la totalité des frais de sécurité, voire les prendre totalement en charge comme dans le cas de l'Euro 2016.

> *Des opérations d'animation et de communication en développement*

Un grand événement sportif est un outil de mise en œuvre de nombreuses politiques publiques (sport, santé, cohésion sociale, vie locale et associative...). Concernant la communication, les acteurs publics locaux mettent à disposition des espaces et panneaux publicitaires pour faire connaître la tenue de l'événement. Les actions d'animation concernent la découverte et promotion du sport auprès du plus grand nombre, la sensibilisation à des questions de société (place des femmes, lutte contre les discriminations...). Les acteurs publics prévoient aussi souvent l'achat de places pour assister à la compétition à la fois pour les représentants publics et pour en faire bénéficier une partie de la population (élèves des établissements scolaires, centres de loisirs, bénévoles...).

> *La contribution de nombreux bénévoles à l'organisation*

Le bénévolat est également un apport indirect considérable. Les plus petits événements mobilisent au minimum une cinquantaine de bénévoles. La majorité des grands événements s'appuient sur 200 à 300 bénévoles pour leur organisation. L'accueil de nombreux grands événements, notamment *via* les événements récurrents, permet de construire l'expertise et les compétences des bénévoles et de capitaliser d'une édition à une autre. Cet engagement bénévole contribue plus globalement à la mobilisation sociale autour de l'événement.

**Peu de ressources financières pour le mouvement sportif français**

Les marges de manœuvre de l'organisateur sont souvent restreintes pour générer des recettes.

Pour les événements exceptionnels, détenus par les fédérations internationales, ces dernières sont en position dominante pour structurer l'organisation de l'événement et son financement. Elles peuvent avoir des exigences ayant un impact sur les coûts supportés par l'organisateur et les partenaires publics : par exemple, les biens et services mis à disposition de la fédération internationale et des délégations, les infrastructures sportives utilisées, la prise en charge d'aménagements connexes comme des fans zones, des transports dédiés... L'organisateur aura le plus souvent à payer une redevance pour le droit d'organisation (fixe ou indexée sur la billetterie), variable selon les fédérations internationales et le type d'événement. Concernant les recettes générées par l'événement, le partage est rarement équitable entre le niveau international et national. La fédération internationale conserve le plus souvent les revenus issus des droits de retransmission télévisuelle, des droits marketing (sponsors...). Au mieux, l'organisateur pourra rechercher des sponsors locaux ne rentrant pas en concurrence avec ceux de la fédération internationale ou avoir des partenariats avec des fournisseurs. Parfois, les fédérations internationales ou européennes reversent une somme à l'organisateur pour lui apporter un appui global ou pour le financement des dotations de récompense. Enfin, la contribution des délégations nationales étrangères *via* des droits d'inscription ou la participation aux frais de transport, d'hébergement n'est pas automatique et les montants varient d'un événement à un autre.

Les marges de manœuvre de l'organisateur d'événements récurrents sont plus étendues que ce soit au niveau de la maîtrise des coûts d'organisation ou des ressources générées par la compétition. Le Tournoi de Roland-Garros est atypique à la fois par les montants concernés et le fait qu'étant la propriété de la Fédération française de tennis, il lui procure une part importante



U Arena, Nanterre.

de ses ressources. Mais 35 % des événements récurrents sont organisés par des acteurs privés à but lucratif, souvent sans lien avec le cadre fédéral. Les éventuelles recettes tirées de ces événements ne bénéficient donc pas directement au mouvement sportif.

## QUELS ENJEUX ET ÉVOLUTIONS EN COURS ?

### Des prémices de changements dans les cadres d'organisation des grands événements

Au cours de la dernière décennie, de nouveaux pays sont apparus sur l'échiquier de l'événementiel sportif international tels le Qatar, la Russie, la Chine. Ces acteurs sont prêts à mettre des espaces et des moyens financiers incomparables à ceux des pays accueillant traditionnellement les grands événements sportifs (Amérique du Nord, pays d'Europe de l'Ouest et du Nord). Dans ces derniers, la contestation de la population au regard des sommes mobilisées pour l'organisation des plus grands événements sportifs dans un contexte de baisse des financements publics a conduit plusieurs retraits de candidatures pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les instances sportives internationales prennent en compte ces évolutions pour à la fois promouvoir et implanter le sport dans de nouveaux territoires et rester attractives auprès des pays traditionnels. Ainsi le Comité international olympique (CIO) a notamment revu son processus de candidature et consacre une partie plus importante de ses ressources à l'appui aux pays hôtes des Jeux Olympiques. Lors de l'Euro 2016, bien que le rapport coûts/bénéfices lui reste très favorable, l'UEFA a pour la première fois, reversé une dotation aux villes hôtes de compétitions (20 millions d'euros soit 2 millions d'euros par ville pour le financement d'équipements sportifs de proximité) et a accepté certains assouplissements sous la pression

des villes hôtes (limitation de l'exclusivité commerciale des partenaires de l'UEFA notamment...). Des réflexions sont en cours dans de nombreuses fédérations internationales que ce soit pour revoir les formats de compétitions (nombre d'épreuves, durée de la compétition, éditions moins fréquentes...) ou assouplir le cadre organisationnel. À titre d'exemple, des candidatures à plusieurs pays sont désormais autorisées par de plus en plus de fédérations. Ceci permet notamment de répartir les coûts d'une candidature ou de la permettre quand les équipements d'un seul pays ne sont pas suffisants. Pour les événements récurrents, afin de sécuriser leur organisation, des engagements pluriannuels sont pris comme la convention partenariale entre la Région Île-de-France et la Fédération française de gymnastique qui précise que durant 3 ans (2017-2019), la fédération pourra solliciter la Région pour une subvention équivalente à celle attribuée en 2017.

### Des atouts franciliens face à une nouvelle concurrence

La région francilienne possède de nombreux avantages au regard d'autres territoires dans le monde : une tradition et un savoir-faire français dans la création et l'organisation de grands événements sportifs, des infrastructures d'accueil de qualité (transport, équipement, hôtellerie), un tissu économique diversifié et d'envergure mondiale, une population importante intéressée par le sport, le pratiquant ou étant prête à assurer bénévolement une partie de l'organisation des grands événements sportifs. Mais depuis quelques années, la concurrence d'autres pays est plus vive que ce soit de la part de concurrents traditionnels ou de pays qui se sont récemment saisis des événements sportifs pour exister sur la scène internationale. Le sport, avec l'organisation des grands événements, est un enjeu géopolitique. Il participe à la construction de la diplomatie d'un pays, à son rayonnement international en véhiculant une image positive au niveau

*Au cours de la dernière décennie, de nouveaux pays sont apparus sur l'échiquier de l'événementiel sportif international.*



Golf national, Guyancourt.

mondial. Certains de ces pays peuvent offrir des conditions exceptionnelles pour être sûrs d'être attractifs (équipements de nouvelle génération, conditions fiscales et réglementaires incitatives...).

Malgré cette nouvelle concurrence, la France et en premier lieu la région francilienne restent pour le moment très actives et attractives en matière d'accueil de grands événements sportifs. Portés par les candidatures aux Jeux de 2012 et 2024, les acteurs du mouvement sportif français, soutenus par les acteurs publics, ont obtenu l'organisation de nombreuses compétitions internationales exceptionnelles.

Selon le Bid Book élaboré par Sport Business<sup>(14)</sup>, sur la période 2003-2012, Paris a été la première ville en termes de nombre de grands événements sportifs mondiaux accueillis sur son territoire. La ville est restée attractive que ce soit avant 2005, portée par la perspective d'organiser les Jeux Olympiques de 2012 ou après l'échec de la candidature parisienne. Néanmoins, après 2008, la concurrence d'autres villes a été plus forte notamment celles de Londres et de Moscou. Entre 2003 et 2007, Londres n'a accueilli aucun championnat du monde de sports olympiques d'été tandis que Paris en organisait 7. De 2008 à 2012, avec la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012, 7 championnats du monde ont eu lieu à Londres tandis que Paris en accueillait 9, de même que Moscou (qui n'en a accueilli que 2 entre 2003 et 2007). Le moindre accueil de grands événements sportifs exceptionnels à Londres au regard de l'Île-de-France s'est poursuivi sur la période plus récente et illustre que le lien n'est pas automatique entre existence de très nombreux grands équipements (5 stades de plus de 40 000 places, 3 arénas de plus de 7 000 places à Londres) et le nombre de grands événements sportifs accueillis (hors compétitions des clubs de sports collectifs locaux).

La proposition d'une localisation parisienne dans les dossiers de candidatures soumis aux fédérations internationales est encore aujourd'hui un atout pour gagner face à d'autres pays. En plus du prestige et de son patrimoine, l'Île-de-France possède une bonne accessibilité, des sites mobilisables, des capacités hôtelières notamment haut de gamme, un bassin de population incomparable aux autres régions françaises et à de nombreuses métropoles européennes. L'organisation d'un événement en Île-de-France présente en contrepartie des coûts plus élevés que dans d'autres régions françaises. L'offre francilienne de loisirs étant riche et variée, d'importants outils de communication seront nécessaires si la discipline n'est pas parmi les plus médiatiques. Les coûts de sécurité, d'hébergement, d'utilisation des installations sportives sont également plus élevés en Île-de-France. Il peut être stratégique pour une discipline peu médiatique de choisir un site moins onéreux hors de la région francilienne. Parfois, le soutien des acteurs publics locaux d'autres régions sera également plus appuyé du fait de la plus grande rareté de la tenue de grands événements sportifs sur leur territoire.

#### Évaluer : une démarche à conforter

Quelle que soit la politique publique considérée, la question de l'évaluation est de plus en plus prégnante afin de rendre compte de l'utilisation de financements publics. Les apports attendus d'un événement sportif sont relativement partagés par les différents acteurs investis dans l'organisation, c'est la quantification de ces apports qui est délicate et qui est rarement mise en œuvre. Les soutiens publics indirects à l'organisation de l'événement sont eux-mêmes rarement quantifiés et pour certains difficiles à mesurer. Or les effets positifs évoqués sont plus souvent qu'auparavant questionnés, voire remis en question



Nef du Grand Palais, Paris 8<sup>e</sup>.

(14) The Bid Book Matching Sports Events and Hosts, SportBusiness, prise en compte des grands événements mondiaux concernant les sports olympiques d'été ou d'hiver.

par les populations d'un pays ou d'un territoire. Au regard des financements publics engagés pour certains grands événements sportifs, il y a une focalisation sur leurs retombées économiques. Si les évaluer reste essentiel, il n'y a pas qu'une légitimité économique à organiser un grand événement sportif. Les objectifs que se fixent les différents acteurs investis couvrent tout à la fois les domaines économique, social, sportif, de développement durable, d'aménagement du territoire...

Pour les méga-événements, l'État a privilégié les études d'impact économique<sup>(15)</sup>. Ce sont des études à volumétrie importante, à la fois par les hypothèses et les modélisations économiques à construire, les données à traiter (rarement disponibles au niveau local) et leur coût financier<sup>(16)</sup>. Avec la création de l'Observatoire de l'économie du sport en 2016, les démarches d'études d'impact des grands événements sportifs ont été consolidées pour aboutir à un cahier des charges de référence.

D'autres outils et démarches sont développés notamment pour des événements de plus petite taille. Citons la démarche d'évaluation initiée par le CNDS qui part du recensement des objectifs des principales parties prenantes à l'événement (à titre d'exemples : développer la pratique licenciée, médiatiser une discipline, générer une activité économique, faire participer la population locale...) à l'identification d'indicateurs pour mesurer la réalisation de ces objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour disposer de ces indicateurs. L'Union française des métiers de l'événement (Unimev), en partenariat notamment avec le comité régional du tourisme Paris Île-de-France et en concertation avec de nombreux acteurs publics et privés, a créé un calculateur de performance globale à destination des acteurs de l'événementiel français (gestionnaire de site, organisateurs, participants-exposants). En renseignant un certain nombre de données, il permet aux organisateurs d'événements de disposer d'indicateurs sur la performance économique, fiscale, sociale, environnementale de l'événement. Ce calculateur est pour le moment surtout utilisé par les organisateurs d'événements professionnels (congrès, salons) mais s'adresse tout autant aux organisateurs d'événements culturels ou sportifs.

L'avantage de ces d'outils est qu'ils permettent de comparer les résultats d'un événement à un autre ou d'une édition à une autre pour les événements récurrents. Ils sont à la fois des outils d'analyse et d'accompagnement des organisateurs d'événements.

De manière concomitante aux démarches d'évaluation, les acteurs investis dans l'organisation des grands événements sportifs ont pris conscience que les effets produits par l'événement ne sont pas automatiques et ne seront au rendez-vous qu'avec la mise en œuvre

d'actions d'accompagnement. Selon les objectifs que se fixent les différents acteurs, il s'agira d'actions pour optimiser les retombées sociales, économiques ou touristiques ou minimiser les impacts sur l'environnement. Ces actions comprennent des démarches à l'international, car l'organisation de grands événements sportifs en France est aussi une occasion de promouvoir le savoir-faire des entreprises françaises (événementiel, équipement, BTP, transports, sécurité...) et de leur faciliter l'accès aux marchés étrangers. La création et la structuration de la filière économique du sport initiées en 2016 par les ministères de l'Économie et des Sports a dans sa feuille de route la structuration de l'offre française à l'export. Quelles que soient les actions envisagées, les effets seront d'autant plus élevés que les réflexions et les échanges entre les partenaires seront engagés en amont de la tenue de l'événement. Si ces réflexions autour de l'évaluation et de la capitalisation sont de plus en plus fréquentes, l'étape suivante est de les généraliser à un plus grand nombre d'événements sportifs.

### Vers plus de synergie entre les acteurs ?

Mieux évaluer, capitaliser sur les expériences passées et sur les savoir-faire dans l'organisation des événements sont des objectifs partagés par les acteurs publics français et ceux du mouvement sportif. Cela implique de la coordination et des collaborations plus étroites, le plus en amont possible de la tenue de l'événement. Au niveau national, les pouvoirs publics ou le CNOSF ont créé des cadres d'échanges pour que les organisateurs d'événements puissent partager leurs expériences. Les acteurs publics locaux ne sont pour le moment pas associés à ces démarches alors que certains, comme la ville de Paris et la Région Île-de-France apportent leur soutien à un nombre important de grands événements sportifs. Plus globalement, il n'y a actuellement pas de cadre formalisé pour une meilleure coordination des acteurs publics que ce soit au niveau régional ou national. De la phase de candidature à la phase post-événement, une coordination renforcée permettrait de disposer d'un meilleur suivi, notamment financier, de mieux formaliser les objectifs et les retours attendus en termes d'intérêts publics, de capitaliser sur les expériences de chacun et de construire une expertise commune sur l'organisation des grands événements sportifs. Disposer d'un cadre commun pourrait contribuer à définir des priorités, poursuivre la professionnalisation de l'ensemble des acteurs et consolider une stratégie d'accueil à plus long terme. Ceci alimenterait également les réflexions en cours en matière de création et de fonctionnement de grands équipements sportifs en Île-de-France. ■

***Au-delà des démarches d'évaluation, la mise en œuvre de mesures d'accompagnement en amont de l'événement est nécessaire pour optimiser les retombées attendues.***

(15) Modélisation du fonctionnement de l'économie d'un territoire mesurant le différentiel entre la situation avec ou sans la tenue d'un grand événement.

(16) À titre d'exemple, le rapport de la Cour des Comptes sur l'Euro 2016 et la direction des sports du ministère indiquent des montants de 700 000 à 1 million d'euros pour réaliser une étude d'impact sur l'ensemble des sites ayant accueilli des matchs de l'Euro 2016. L'étude ne sera pas réalisée du fait que les villes hôtes n'ont pas souhaité participer au financement.

## Périmètre de l'étude, événements retenus sur la période 2005-2020

### Événements sportifs exceptionnels à rayonnement international

#### Championnats du monde

handball féminin 2007, karting 2007, judo par équipe 2006, judo/toutes catégories 2008, badminton 2010, escrime 2010, judo 2011, haltérophilie 2011, escalade 2012 et 2016, karaté 2012, tennis de table 2013, gymnastique acrobatique 2014, cyclisme sur piste 2015, squash féminin par équipe 2016, handball 2017, hockey sur glace 2017, lutte 2017, ski nautique 2017

#### Championnats d'Europe

escalade 2008, concours complet d'équitation 2009, athlétisme en salle 2011, ski nautique handisport 2012, ski nautique 2015, volley-ball sourd 2015, karaté des régions 2015, football 2016, football INAS 2016, cyclisme sur piste 2016, handball féminin 2018, volley-ball 2019 (demi-finale et finale), athlétisme 2020, gymnastique artistique féminine 2020

#### Coupes du monde

tennis de table 2006, 2011 et 2018, rugby 2007, escrime handisport 2007 et 2015, finale tir à l'arc 2013, rugby féminin à XV 2014, finales saut d'obstacle et dressage 2018, BMX 2018, football féminin 2019

#### Autres événements

finale Fed Cup 2005 (tennis), World Tour de beach-volley 2007 et 2008, Internationaux de France de squash 2008, demi-finale coupe continentale beach-volley 2012, World League - round 2 2013 (hockey sur gazon), Nations cup (sports de glace) 2015, Jeux européens INAS 2018 (sport adapté), Ryder Cup 2018 (golf), Gay Games 2018

### Événements sportifs récurrents à rayonnement international

**Athlétisme** : Marathon de Paris, Meeting Diamond League de Paris, Meeting international de Montreuil, Meeting international d'athlétisme paralympique (2014\*)

**Badminton** : Yonex Internationaux de France

**Cyclisme** : Tour de France, La Course by Le Tour (2016\*), Paris-Nice

**Danse sportive** : Open international de danse de Paris, Saphir Cup

**Escrime** : Challenge international de Paris - Coupe du monde fleuret messieurs, Challenge SNCF Réseau - coupe du monde épée messieurs, Coupe du monde fleuret dame - Saint-Maur, tournoi de Villemomble handi-valides

**Gymnastique** : Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais, Tournoi international gymnastique rythmique de Corbeil-Essonnes, Internationaux de France de gymnastique

**Golf** : HNA Open de France Golf, Open de France Golf féminin (2011\*)

**Judo** : Grand Slam de Judo de Paris

**Karaté** : Open de karaté de Paris

**Natation** : Open EDF (2012\*), Open Make Up For Ever de natation synchronisée

**Patinage artistique** : Trophée de France (2016\*)

**Rugby** : Tournoi des VI Nations, HSBC World Rugby Sevens Series

**Sports automobile** : Formula E Paris ePrix

**Sports équestres** : Saut Hermès, Longines Paris Eiffel Jumping, Longines Masters Grand Slam Indoor of Show Jumping, Internationaux de Jardy - concours complet, Été du Grand Parquet (2014\*), The Crazy Ride (2016\*), concours international d'endurance de Fontainebleau, Jumping international du château de Versailles

**Taekwondo** : Tournoi international de taekwondo de Paris

**Tennis** : Tournoi de Roland-Garros, Master 1000 de Paris Bercy, Open GDF Suez (2014\*), BNP Paribas Open de France

\* Année de la dernière édition en Île-de-France

### Hors champ de l'étude

#### Compétitions de niveau national ou infranational

Championnat de France

Coupe de France

...

#### Compétitions juniors

Quel que soit le niveau

#### Rencontres internationales amicales

Golden League (handball),

All-Star Games (basket-ball, handball)

...

#### Compétitions européennes de clubs

Coupe d'Europe des clubs (sports collectifs)

...

#### Rencontres qualificatives à des compétitions internationales

Éliminatoires Coupe du monde sports collectifs

Éliminatoires championnats d'Europe sports collectifs

Tournois de qualification olympique

...

#### REMERCIEMENTS

Ce dossier a pu être réalisé grâce à la collaboration du comité de pilotage :  
Nadine Ursulet, Ceser  
Sébastien Chiss, Laurent Toutain,  
Conseil régional Île-de-France  
Alexandra Vigoureux, CNDP  
Michel Jomin, Crosif  
Christèle Gautier, DRJSCS  
Laurent Letailleur, Frédéric Sanaur,  
ministère des Sports

Ce dossier est consultable sur notre site internet [www.irids-idf.fr](http://www.irids-idf.fr)